



# MOT DU MAIRE

L'hiver 2018 - 2019 restera certainement gravé dans nos mémoires, tout comme celui de 2008 et pour ceux et celles qui se souviennent, celui de 1971. La neige, le froid et le fameux facteur éolien sont des sujets de conversation encore répandus en ce début du mois de mars. Consolation, ce sera bientôt le printemps!

## RECONNAISSANCE

Je me permets de féliciter chaleureusement à nouveau les lauréats du Gala Charlevoix reconnaît, édition 2019 de la Chambre de commerce de Charlevoix. Encore cette année, la municipalité fut bien représentée, notamment par le Musée Maritime de Charlevoix dans la catégorie « L'ATTRACTIF », la Coop de l'arbre désignée « LE POLYVALENT » Repère Boréal dans la catégorie « LE CHARMEUR » et Le Camp le Manoir dans la catégorie « L'INNOVATEUR ». La Miellerie du Cratère s'est méritée le premier prix « CHARLEVOIX SOUTIENT » comprenant une bourse de 6 000 \$ et 1 500 \$ en services.

## NOUVEAUTÉ

Le comité touristique mis en place en 2007 prend un important virage. En effet, la municipalité de St-Irénée s'unit à celle des Éboulements pour former le *Comité touristique Les Éboulements/Saint-Irénée* afin de promouvoir des événements et des activités sur leur territoire. Le but est de créer un meilleur arrimage des acteurs en tourisme. Ainsi, Les Éboulements et St-Irénée ont prévu dans leur budget respectif de 2019, la somme de 25 000 \$ afin de per-

mettre à ce comité de recruter un agent de développement touristique. Sa tâche sera de planifier, d'organiser et de réaliser des activités liées à la promotion et à la commercialisation des produits et services touristiques des deux municipalités.

Avec l'aide du conseil d'administration, la nouvelle ressource mettra en place un plan de développement pour la période 2019 - 2024 et effectuera les recherches nécessaires pour le financement de projets touristiques pour les deux municipalités.

La promotion est une fonction importante que l'agent aura à sa charge, notamment pour coordonner la création d'outils d'information touristique, travailler à la mise en place d'offres touristiques groupées et gérer une présence dans les réseaux sociaux.

Le comité annoncera incessamment le nom de la personne sélectionnée à la suite de l'offre d'emploi publié par le comité touristique.

Un représentant de chaque conseil municipal fera partie du conseil d'administration dans son fonctionnement comme OBNL. Monsieur Johnny Gauthier agira à ce titre pour notre municipalité. Je demeure convaincu que tous les attraits touristiques qui logent dans notre municipalité pourront tirer profit des actions mises en place par le comité. De plus, il pourra être une source d'information supplémentaire et un partenaire associé au conseil municipal lors de la prise de décisions dans le développe-

ment touristique local.

## LOISIRS

Le rôle premier d'une municipalité est d'offrir des services qui correspondent le plus possible aux besoins de sa population. Après l'aqueduc, les eaux usées, la voirie et le service d'incendie, d'autres comme la bibliothèque, la maison des jeunes et les loisirs dans son ensemble sont tous aussi nécessaires, quoique moins exigeants financièrement.

Néanmoins, en 2019, et surtout en région, il est important qu'une municipalité mette sur pied des activités récréatives, culturelles et communautaires permettant de favoriser la synergie dans l'ensemble de sa population. Notre municipalité est une de celles qui se démarquent assez bien en ce qui concerne les activités de loisirs. C'est un élément exploré davantage par de futurs citoyennes et citoyens ou familles qui désirent s'établir en région. C'est également le cas lorsque vient le temps d'acquiescir une résidence dans une municipalité.

Pour l'avoir constaté depuis quelques années, l'essoufflement en bénévolat pour le maintien et le développement d'activités est apparent. De plus, lors de chaque planification stratégique municipale, le besoin d'une coordination en loisirs a été identifié par les citoyennes et citoyens.

Alors, afin de créer et de garder un milieu de vie intéressant pour tous, pourquoi ne pas continuer à développer un partenariat avec

(suite page 2)

MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS

L'ÉCHO DES ÉBOULEMENTS

### Dans ce numéro :

Mot du maire	1 - 2
Résidences touristiques	2
Du côté de la bibliothèque	3
Brigade verte	3
Informations	4

Si vous payez votre compte de taxes par institution financière, veuillez utiliser les 10 chiffres correspondant à votre numéro de matricule comme référence. **Si vous avez plus d'un compte de taxes, veuillez payer chaque matricule séparément.** En aucun cas, il ne faut additionner les comptes pour les payer sous un seul numéro, et ce, afin que votre paiement soit appliqué au bon compte de taxes.

**NOUVEAU :** Afin de compléter votre dossier pour que nous puissions éventuellement transmettre votre compte de taxes par courrier électronique, veuillez nous fournir votre adresse courriel à : [vtremblay@leseboulements.com](mailto:vtremblay@leseboulements.com)

# MOT DU MAIRE (suite)

Le Camp Le Manoir? Déjà, nous sommes partenaires pour le centre d'entraînement, la piscine et le camp de jour.

Donc, afin de créer un poste à temps plein et combler nos besoins respectifs, une offre d'emploi a été publiée par le Camp le Manoir pour un poste de direction à la programmation du camp à raison de trois jours/semaine, et deux jours/semaine consacrés à la coordination des loisirs de notre municipalité. Madame Annick Gauthier a été sélectionnée et est entrée officiellement en fonction à la mi-janvier. Un montant forfaitaire de 25 000 \$ a été prévu à cette fin pour l'année 2019 et son mandat a été précisé avec le conseil municipal.

Sous peu, Madame Gauthier entrera en communication avec les organismes associés aux activités sportives et communautaires pour connaître les besoins et les orientations recherchées pour l'avenir. Je suis persuadé que toute la popula-

tion pourra profiter de son expérience et de son dynamisme.

## TAXES

La loi municipale permet aux municipalités de taxer les immeubles selon différentes catégories. En fait, il existe six catégories : résidentiel, 6 logements et plus, non résidentiel, industriel, agricole, et terrain vague desservi. En 2019, le conseil municipal a décidé d'utiliser cette possibilité. Pour les élus, c'est une façon de faire qui est porteuse de justice et d'équité. En effet, de manière générale, l'utilisation du taux de taxe varié permet aux municipalités d'atténuer les transferts fiscaux qui sont susceptibles de survenir entre diverses catégories d'immeubles. De plus, les propriétaires d'immeubles non résidentiels ont la possibilité d'inclure les taxes et services comme dépenses inhérentes à leur entreprise en vue de réduire leur revenu imposable contrairement à un contribuable ayant un immeuble résiden-

tiel qui ne peut exercer cette possibilité. Le taux de taxe non résidentiel est porté à 0,83 \$/100 \$ d'évaluation comparativement à 0,66 \$/100 \$ pour le résidentiel. Par ailleurs, un citoyen qui utilise une partie de sa résidence comme entreprise commerciale verra son compte de taxes ajusté à 0,83 \$/100 \$, mais uniquement pour la partie utilisée à des fins non résidentielles. Les valeurs taxables sont identifiées comme telles sur votre compte de taxes.

Au niveau des autres catégories d'immeubles, le conseil verra dans un prochain budget ou lors d'un nouveau dépôt du rôle d'évaluation, la possibilité de moduler davantage les catégories d'immeubles taxables. D'ailleurs, le nouveau gouvernement de la CAQ (Coalition avenir Québec) a prévu une réforme du programme de fiscalité foncière agricole incessamment.

*Pierre Tremblay, maire*

## RÉSIDENCES TOURISTIQUES

Depuis une quinzaine d'années, nous remarquons le développement d'un nouveau type d'hébergement commercial, celui de la résidence de tourisme. Celui-ci consiste à offrir en location une unité d'habitation pour un séjour de courte durée, soit moins de 31 jours, qui peut être exploitée à cette fin toute l'année ou de façon saisonnière. Plusieurs propriétaires n'habitent pas toujours sur les lieux de la résidence qu'ils possèdent choisissent parfois de l'offrir en location de cette manière afin d'en retirer un revenu.

Aux Éboulements, ce genre d'établissement d'hébergement se localise à l'intérieur d'une habitation de type maison ou chalet et se situe souvent dans des secteurs de villégiature, entourés d'espaces boisés, où de magnifiques paysages s'offrent en spectacle aux clients. Au total, 48 résidences touristiques opèrent actuellement de manière conforme sur notre territoire.

Bien que la Loi sur les établissements d'hébergement touristiques ait été revue en 2018 afin d'assouplir certains critères entourant l'obtention d'une attestation de résidence touristique, il n'en demeure

pas moins que vous devez obtenir un permis de la municipalité avant d'en faire l'usage.

La délivrance du permis municipal dépend de la zone (sur le plan du zonage) dans laquelle votre habitation est située. Par exemple, si la propriété se trouve dans une zone de villégiature, vous pouvez opérer une résidence touristique dans la plupart des cas. **Au contraire, si votre demeure est située en zone agricole ou en zone mixte (centre des noyaux villageois), le règlement de zonage n'en permet pas l'usage.**

Aussi, en plus de la nécessité d'obtenir un permis de la municipalité, vous devez également vous inscrire auprès de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) afin d'obtenir le nombre d'étoiles qui classera votre commerce (basé sur le confort, la qualité des aménagements, ainsi que les services offerts). Seules deux exceptions existent pour vous soustraire à la demande d'une classification auprès de la CITQ, soit :

- être une personne physique et offrir une chambre en location dans une résidence principale lors des fins de semaine, et ce, durant toute l'année;
- être une personne physique et offrir

sa résidence principale en location lors de votre absence.

Toutefois, l'obtention d'un permis municipal demeure nécessaire dans tous les cas. Lorsque vous avez obtenu votre permis ainsi que votre attestation de la CITQ, vous pouvez louer votre résidence sur une base quotidienne ou hebdomadaire et vous afficher en utilisant différents outils promotionnels tels que les journaux, les réseaux sociaux, les sites Web tels, les PAC, Kijiji, Airbnb, les brochures ou autres moyens.

**Il est important de rappeler qu'en aucun cas, le fait de s'afficher par l'un des moyens cités précédemment ne rend conforme votre entreprise si vous n'avez pas demandé au préalable votre permis municipal et votre attestation de classification auprès de la CITQ.**

En contrevenant à la réglementation, vous vous exposez à un constat d'infraction et des amendes de la municipalité. Pour de plus amples informations sur le sujet, n'hésitez pas à me joindre aux heures régulières de bureau.

*Mathieu Bilodeau,  
Responsable de l'urbanisme*

## ACTIVITÉS 2019

**Dimanche, 17 mars à 15 h à la Bibliothèque :** Atelier-conférence par Mathieu Gauthier et Daniel Robichaud de la Miellerie du cratère de Charlevoix. [mielducraterecharlevoix.com](http://mielducraterecharlevoix.com)

Ils nous parleront de leur entreprise familiale établie aux Éboulements et viendront avec quelques objets de leurs ruches pour démontrer tout le processus de fabrication du miel. Merci de vous inscrire auprès de la bibliothèque soit par téléphone ou par courriel. [bibliotheque@leseboulements.com](mailto:bibliotheque@leseboulements.com) / 418 489-2990 /

**Dimanche le 28 avril à 15 h à la Bibliothèque :** Conférence de Monsieur Larry Hodgson, sur le thème « JARDINAGE ÉCOLOGIQUE ». Le jardinage devrait toujours être en harmonie avec l'environnement, mais nous avons pris de mauvais plis avec le temps : l'utilisation d'insecticides et d'herbicides, la fertilisation à outrance, le sarclage, la plantation de végétaux nuisibles pour l'environnement et autres techniques destructrices sont encore bien trop courantes. Découvrez au cours de cette conférence comment jardiner en rehaussant la qualité de l'environnement plutôt qu'en l'abaissant. Lien : [jardinierparesseux.com](http://jardinierparesseux.com)

Larry Hodgson est un fervent amateur d'horticulture depuis sa plus tendre enfance. Un promoteur de tourisme de jardins, il agit comme accompagnateur lors de voyages horticoles à travers le monde depuis plus de 25 ans.

Merci de vous inscrire auprès de la bibliothèque soit par téléphone ou par courriel. [bibliotheque@leseboulements.com](mailto:bibliotheque@leseboulements.com) / 418 489-2990 /

### INFORMATIONS DIVERSES

**Nouveautés :** La bibliothèque a fait l'acquisition de quelques dernières nouveautés littéraires: *Simone Veil et les siens* de Annick Cojean, *Nos Héroïnes, 40 portraits de femmes québécoises* de Annick Barbeau-Lavalette, *Une vie sans peur et sans regret* de Denise Bombardier, *Au menu des 65 ans et plus* de Louise-Lambert Lagacé, *La nuit des Béguines* de Aline Kiner, *Gouver-*

*neurs de la rosée* de Jacques Roumain, *Les Éboulements-St-Joseph-de-la-Rive, des histoires autrement, T1 et T 2*, de Jean-Philippe Tremblay et Alain Anctil-Tremblay, *Arrêter le temps : trois générations de Morissette sur les routes de Compostelle*, de Geneviève Papineau et Dave Morissette.

**La carte MUSÉO** offre la chance aux abonnés des bibliothèques du Réseau BIBLIO CNCA de partir à la découverte de musées et de leurs fascinantes expositions.

Abonnés, n'hésitez pas à venir emprunter la carte MUSÉO. Sur les 9 musées déjà inscrits, 2 se sont ajoutés et sont très intéressants à visiter, soit le Monastère des Augustines à Québec et Aux trois couvents à Château Richer. [www.mabibliotheque.ca/leseboulements](http://www.mabibliotheque.ca/leseboulements)

### Ressources numériques gratuites pour les abonnés

Il est possible d'accéder à des milliers de livres que l'on peut télécharger et lire sur son ordinateur, tablette ou liseuse. Les usagers de ce service ne sont pas dérangés par les jours de tempête qui nous obligent à fermer la bibliothèque, car ce service est disponible 24 heures par jour et 7 jours par semaine. Le mode d'emploi est très bien expliqué sur notre site.

Aussi, en cliquant l'item « Nouveautés » sur le site, vous avez accès à la liste de tous les nouveaux livres dès qu'ils sont placés sur les tablettes.

[www.mabibliotheque.ca/leseboulements](http://www.mabibliotheque.ca/leseboulements)

### Campagne de recrutement de béné-

voles jusqu'au 13 avril : tu crois en l'importance de la bibliothèque en tant que milieu culturel, vivant et stimulant pour tous? Tu aimes le travail d'équipe et tu souhaites t'engager dans ta communauté? LIVRE-TOI à la bibliothèque! DEVIENS BÉNÉVOLE!

Nous profitons de ce numéro pour remercier très chaleureusement Lyne Lapointe, pour son engagement très actif en tant que bénévole et membre du Comité de la bibliothèque depuis 5 ans. Elle nous quitte pour entreprendre une nouvelle période de vie à deux dans un nouvel environnement. Bonne route, Lyne, et au plaisir de te revoir à l'occasion!

Les amateurs de **Scrabble duplicate** sont invités à se joindre à l'équipe très dynamique tous les lundis à compter de 13 h à la bibliothèque.



Vous faites le ménage de votre bibliothèque? Nous sommes preneurs de tous vos livres en bon état!

### HORAIRE RÉGULIER

Les dimanches et les mercredis de 13 h à 15 h 30 et les mardis de 18 h 30 à 20 h

**FERMETURE POUR LA PÉRIODE DE PÂQUES :** la bibliothèque sera fermée du 18 au 22 avril inclusivement, réouverture le mardi 23 avril.

Courriel : [bibliotheque@leseboulements.com](mailto:bibliotheque@leseboulements.com) / 418 489-2990 /

Portail Internet:

[www.mabibliotheque.ca/leseboulements](http://www.mabibliotheque.ca/leseboulements)

Édifice municipal / 2335, route du Fleuve, local 210 / Les Éboulements Qc, G0A 2M0

*Francine Bolduc, membre du CA*

### BRIGADE VERTE RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'année 2018 était la 2<sup>e</sup> année consécutive à la MRC de Charlevoix pour conscientiser ses citoyens grâce à un agent de sensibilisation de la **Brigade verte**.

Marc-Antoine Turcotte, stagiaire au sein du service de la gestion des matières résiduelles a arpenté les rues des 6 municipalités pour rencontrer les gens du 14 mai au 10 août 2018 et vérifier le tri des bacs.

Ce sont 1 323 visites qui ont été effectuées et plus de 200 citoyens ont eu l'occasion de discuter avec lui sur l'importance de la gestion des matières rési-

duelles. Le résultat obtenu est le suivant :

- Le tiers des citoyens trie mal leurs matières résiduelles;
- Plusieurs matières facilement recyclables ou compostables se retrouvent encore aux déchets;
- Sur l'ensemble les résidences visitées, au moins 140 d'entre elles ne possèdent que le bac à ordures, donc aucun tri.

Il y a donc encore beaucoup de travail à accomplir. Chacun doit faire sa part pour la protection de notre environnement et cela débute par un bon tri de ses matières résiduelles selon le guide distribué par la MRC dernièrement et disponible également sur notre site Internet.

# INFORMATIONS

## AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS EST PAR LA PRÉSENT DONNÉ par la soussignée, Linda Gauthier, directrice générale de la municipalité des Éboulements :

**QUE** le règlement numéro 209-18 intitulé « **Règlement sur la gestion contractuelle** » est entré en vigueur le 4 décembre 2018;

**QUE** le règlement numéro 210-18 intitulé « **Règlement ayant pour objet de fixer le taux de la taxe foncière ainsi que les tarifs de compensation pour les services municipaux** » est entré en vigueur le 15 janvier 2019;

**QUE** le règlement numéro 211-18 intitulé « **Règlement régissant les comptes de taxes** » est entré en vigueur le 15 janvier 2019;

**QUE** le règlement numéro 212-18 intitulé « **Règlement relatif au taux du droit de mutation applicable aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000 \$** » est entré en vigueur le 5 février 2019;

**MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS**  
2335, route du Fleuve  
Les Éboulements (Québec) G0A 2M0  
Téléphone : 418 489-2988

Messagerie :  
[municipalite@leseboulements.com](mailto:municipalite@leseboulements.com)

### MEMBRES DU CONSEIL

**MAIRE :** Pierre Tremblay  
**Conseillères :** Sylvie Bolduc  
Diane Tremblay  
**Conseillers :** Jimmy Perron  
Emmanuel Deschênes  
Mario Desmeules  
Johnny Gauthier



RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB!  
[www.leseboulements.com](http://www.leseboulements.com) et  
Notre page Facebook : municipalité  
des Éboulements

**QUE** le règlement numéro 213-19 intitulé « **Règlement décrétant le traitement, la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses des élus municipaux** » est entré en vigueur le 4 mars 2019.

Une copie de chacun de ces règlements est disponible pour consultation au bureau de la municipalité aux heures régulières d'ouverture ainsi que sur notre site Web [leseboulements.com](http://leseboulements.com)

Donné aux Éboulements ce 5<sup>e</sup> jour de mars 2019.

*Linda Gauthier*  
Directrice générale

## MARCHÉ DE NOËL

Suite à cet événement tenu en novembre dernier, nous tenons à remercier tous nos exposants ainsi que les visiteurs qui ont contribué à sa réussite! C'est avec plaisir que nous vous

annonçons le retour de celui-ci pour les 16 et 17 novembre 2019, c'est un rendez-vous.

Le Cercle de Fermières des Éboulements s'est donné comme mission de valoriser les matières recyclables.

C'est pourquoi nous vous sollicitons pour récupérer du matériel qui ne vous sert plus, que ce soit en bricolage, tissage, tricot, couture ou autres. Vous pouvez apporter le tout à la porte de notre local situé au 2<sup>e</sup> étage de l'Édifice municipal.

Nous avons des projets avec la récupération de cravates, laines et fils divers, quelle que soit la quantité. Si vous avez des questions au sujet de certains matériaux, vous pouvez contacter Mesdames Marie Plourde au 418-635-1539 ou Sonia Gauthier au 418-635-1124.

Merci de votre collaboration et au plaisir!

## ACTIVITÉS DU CLUB FADOQ LES BLÉS MÛRS

Mercredi 6 mars : Activités régulières

Dimanche 10 mars : Brunch et cartes

Mercredi 13 mars : Bingo

Mercredi 20 mars : Activités régulières

Mercredi 27 mars : Activités régulières

Mercredi 3 avril : Activités régulières

Mardi 16 avril : Souper baseball poche

Vendredi 12 avril : Soirée de danse Orchestre Rachelle

Mercredi 17 avril : Bingo

Mardi 23 avril : Activité Vie Active de 13 h à 16 h

Mercredi 24 avril : Activités régulières

Tous les mardis en soirée : base-ball poche. Tous les jeudis p.m.: bridge

**SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL :** LUNDI, 4 mars à 20 h

LUNDI, 1<sup>er</sup> avril à 20 h

LUNDI, 6 mai à 20 h

**HEURES D'OUVERTURE :** le bureau municipal est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 du lundi au vendredi. Veuillez prendre note que le bureau sera fermé vendredi le 19 avril et lundi le 22 avril en raison de la fête de Pâques.

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE :**

**SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE :**

**CHARGÉ DE PROJET ET URBANISME :**

**SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE :**

**DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET**

**CHEF POMPIER :**

**CHEF D'ÉQUIPE :**

**INSPECTEUR EN BÂTIMENT :**

L'inspecteur est présent le mardi et mercredi de 8 h à 16 h

**SERVICE D'URGENCE :**

**SERVICE D'INCENDIE ( PERMIS DE BRÛLAGE ) :**

**LINDA GAUTHIER**

**DANIÈLE TREMBLAY**

**MATHIEU BILODEAU**

**VALÉRIE TREMBLAY**

**GRÉGOIRE BOUCHARD**

**PATRICK BOUCHARD**

**JEAN-PAUL PILOTE**

**9-1-1**

**418 635-1215**

Votre prochain Écho des Éboulements paraîtra le 7 mai. Pour informations, veuillez communiquer avec Danièle Tremblay, responsable à [dtremblay@leseboulements.com](mailto:dtremblay@leseboulements.com)